

# Les affrontements religieux en Europe (1500-1650)

III Naïma Ghermani – 979-10-231-2200-8





Préface de **Lucien Bély**

### **Approches historiographiques**

Les réformés français au cœur des conflits religieux  
(vers 1550-1659)

**Hugues Daussy**

Les affrontements religieux en Angleterre et dans les îles  
Britanniques dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle

**François-Joseph Ruggiu**

### **Faire la guerre, faire la paix**

« Reconcilier les cœurs des subjects cy-devant divisez » :  
les commissaires des édits de pacification au temps des premières  
guerres de religion

**Jérémie Foa**

Affrontements religieux, révoltes et guerres civiles.  
Formes et moyens d'une société divisée (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)

**Pierre-Jean Souriac**

Affrontements religieux, fractures politiques dans les provinces  
méridionales des Pays-Bas espagnols (1521-1579)

**Alain Lottin**

Clercs de cour et clercs d'État dans les affrontements religieux  
européens (1500-1650)

**Benoist Pierre**

### **Les affrontements dans le Saint-Empire**

Les conflits confessionnels autour des espaces urbains  
dans l'Empire au XVI<sup>e</sup> siècle

**Naïma Ghermani**

École, université et affrontements religieux dans le Saint-Empire

**Jean-Luc Le Cam**

L'invention de la coexistence confessionnelle  
dans le Saint-Empire (1555-1648)

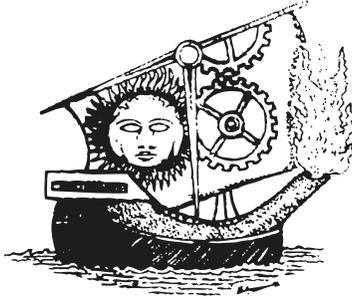
**Christophe Duhamelle**

Couverture :

*L'Assassinat d'Henri III* (détail), estampe, 1589, BnF, Département des estampes  
et de la photographie, fonds Hennin © BnF



LES AFFRONTEMENTS RELIGIEUX EN EUROPE  
(1500-1650)



Bulletin de l'Association des historiens modernistes  
des universités françaises  
dirigé par Lucien Bély

# Les Affrontements religieux en Europe (1500-1650)

Préface de Lucien Bély



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2009  
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN papier : 978-2-84050-626-3  
PDF complet – 979-10-231-2192-6

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2193-3  
I Hugues Daussey – 979-10-231-2194-0  
I François-Joseph Ruggiu – 979-10-231-2195-7  
II Jérémie Foa – 979-10-231-2196-4  
II Pierre-Jean Souriac – 979-10-231-2197-1  
II Alain Lottin – 979-10-231-2198-8  
II Benoist Pierre – 979-10-231-2199-5  
**III Naïma Ghermani – 979-10-231-2200-8**  
III Jean-Luc Le Cam – 979-10-231-2201-5  
III Christophe Duhamelle – 979-10-231-2202-2

Mise en page (2009) : Lettres d'Or  
Version numérique (2022) : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

## SUP

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

TROISIÈME PARTIE

# Les affrontements dans le Saint-Empire



# LES CONFLITS CONFESSIONNELS AUTOUR DES ESPACES URBAINS DANS L'EMPIRE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE<sup>1</sup>

*Naïma Ghermani*  
Université de Grenoble II-CRHIPA

## VILLE ET RÉFORMATION, UNE RECHERCHE SANS ESPACE ?

La relation entre ville et Réformation a été depuis près de trente ans un des sujets de prédilection de la recherche allemande et anglo-saxonne. Un des pionniers en la matière est l'historien de l'Église, Bernd Moeller<sup>2</sup>. Son livre qui analyse l'arrivée progressive de la Réformation dans les villes d'Empire, souligne les conflits suscités entre conseils de ville et évêques, ou entre membres du conseil et partisans de Luther, mais s'attache surtout à chercher les causes du succès de la Réformation. Il lie à une étude sociologique des principaux soutiens de la Réformation dans les villes, une réflexion théologique. Plus précisément, il rapproche le succès de la Réformation aux représentations théologico-politiques de la ville. Moeller voit dans le luthéranisme et notamment dans son idée de sacerdoce universel un écho séduisant à l'égalité civique des membres d'une ville. Zwingli et Bucer qui auraient tous deux grandi dans un milieu urbain, auraient, plus que Luther, poussé cet ancrage théologique dans leur expérience d'autonomie urbaine. En rejetant la séparation des deux règnes, les deux théologiens tentent en effet de réunir *ecclesia* et *populus* en construisant le royaume de Dieu sur terre.

Steven Ozment<sup>3</sup>, qui a critiqué en partie l'approche de Moeller, se place davantage du point de vue des laïcs en retraçant les attentes spirituelles et sociales des laïcs urbains et en reliant le message religieux et ses répercussions sociales afin de mieux rendre compte du succès de la

1 Je remercie Olivier Christin pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée pour ce travail.

2 Bernd Moeller, *Villes d'Empire et Réformation* (1962), trad. fr., Genève, Droz, 1966.

3 Steven E. Ozment, *The Reformation in the Cities: The Appeal of Protestantism to Sixteenth-Century Germany and Switzerland*, New Haven, Yale University Press, 1975.

Réformation. Aussi riches soient-elles, ces approches omettent cependant les problèmes concrets et les véritables enjeux que pose l'expansion de la Réformation dans les villes et les conflits : la conquête de certains lieux symboliques, la réappropriation ou la construction des églises et bien sûr la question de la coexistence des morts dans l'enceinte urbaine.

En d'autres termes, ces études envisagent la ville comme un cadre, un théâtre des affrontements confessionnels et des résistances, comme un dispositif central dans la pensée politique commune d'un vivre ensemble, mais jamais comme l'objet même du conflit confessionnel. Je voudrais montrer ici comment les conflits confessionnels dans les villes du Saint-Empire ne sont pas uniquement des batailles de voix menées par les prédicateurs, ou des luttes entre corporations et conseil de villes, mais aussi des combats autour de certains espaces, notamment les cimetières<sup>4</sup>.

#### LE DÉPLACEMENT DE CIMETIÈRES AVANT 1521

Dans l'Empire allemand, des conflits apparaissent très tôt autour des cimetières et de leur déplacement. Il est vrai pourtant que le déplacement de cimetières ne semble pas spécifiquement lié au succès de la Réformation : dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle, on compte plusieurs cas de déplacements de cimetières en Bavière du Nord, en 1480, à Munich quand le duc et le conseil de ville, avec la permission du pape Sixte IV déplacent le cimetière de l'église Saint-Pierre et de la *Frauenkirche* hors les murs<sup>5</sup>. Nuremberg n'est certes pas la première ville à entreprendre le déplacement, mais elle est sans doute la première à lancer une vaste impulsion. Cette cité possède deux cimetières dans les murs, Saint-Sebald au Nord et Saint-Laurent au Sud. Le *Rat*, fort d'une ordonnance de 1513 contresignée par l'empereur Maximilien en 1517-1518, décide d'en créer deux nouveaux à l'extérieur, Saint-Jean et Saint-Roch. Cette décision provoque l'ire du clergé paroissial qui craint une baisse de ses revenus. Le conseil de ville finit non seulement par l'emporter mais par imposer ce modèle aux autres villes sous son autorité. Hersbruck, en 1532, se voit sommée par le *Rat* de Nuremberg de créer un nouveau cimetière hors des murs en s'appuyant sur l'autorité de l'ordonnance de Maximilien. Mais il se heurte encore à

4 Sur cette notion d'espace comme objet de conflits confessionnels : Olivier Christin, « L'espace et le temps, enjeux de conflits entre les confessions », dans Jacques-Olivier Boudon et Françoise Thelamon (dir.), *Les Chrétiens dans la ville*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2006, p. 167-180. Pour l'époque médiévale : Élisabeth Crouzet-Pavan, *Venise : une invention de la ville (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 1997, p. 160-187.

5 Fritz Schnelbögl, « Friedhofverlegung im 16. Jahrhundert », *Jahrbuch für fränkische Landesforschung*, 34-35 (1975), p. 109-120.

une certaine résistance des citoyens et des clercs qui prétendent ne pas trouver de terrain à proximité de la ville. L'ordre est renouvelé deux fois. Finalement, un cimetière est fondé devant la porte Hohenstädter. On retrouve des cas similaires à Velden, Würzburg, Dinkelsbühl ou encore Fribourg-en-Brisgau (1514), Ansbach (1520), Zwickau (1521).

Ces déplacements de cimetières provoquent presque toujours des controverses et des résistances. S'appuyant parfois sur une décision impériale, ces ordonnances invoquent avant tout des raisons hygiénistes : vecteurs de peste, les vapeurs émanant des sépultures représentent des dangers pour la santé des concitoyens.

Ces préoccupations hygiénistes des magistrats urbains puisent dans les traités de médecine de l'époque. Depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les traités médicaux se penchent sur les origines des épidémies et accusent l'air méphitique et corrompu des cimetières d'avoir une influence capitale dans la propagation de la peste. Particulièrement influent à cette époque, le traité du médecin de Leipzig, Heinrich Stromer von Auerbach (1482-1542), professeur de médecine et médecin personnel du duc Georges de Saxe, et auteur d'un *Saluberrimae adversus pestilentiam observationes* (*Observations utiles contre la peste*), publié en latin et en allemand en 1516 à Leipzig, puis réédité à Mayence en 1517, Strasbourg en 1518, Leipzig 1519 et 1529, popularise l'idée que l'air empoisonné provient de plusieurs sources et notamment des corps sans sépultures laissés après la bataille. Il note aussi que l'air des maisons près des cimetières est particulièrement malsain.

S'il est incontestable qu'une préoccupation hygiéniste anime les décisions de déplacement de cimetières, à partir des années 1520, l'extériorisation des lieux d'inhumation relève cependant autant d'enjeux confessionnels que d'enjeux médicaux.

## LA « RÉFORMATION DE LA MORT »

En effet, avant même de toucher la question des espaces urbains, le luthéranisme bouleverse le rapport à la mort et les rituels liés aux morts. Dès 1525, Luther, qui a rejeté tout ce qui relève de la religion par les œuvres, c'est-à-dire les pratiques d'intercession comme les messes pour les morts, les veillées funèbres ou encore les actes votifs, se voit confronté à la question de la réinvention de rituels qui rendent honneur aux morts sans recours aux formes d'intercession. Cette question se pose de manière particulièrement aiguë, après 1525, lorsque les premières inspections ecclésiastiques révèlent que certains fidèles prennent en charge eux-mêmes

les inhumations, sans l'intermédiaire des clercs, et enterrent leurs morts dans les champs, parfois nuitamment. Très inquiet de cette dérive, Luther réfléchit à la façon dont on pourrait honorer les morts sans renouer avec les pratiques romaines. Il centre ainsi sa liturgie des morts sur le sermon délivré aux vivants, destiné à les faire méditer sur les fins dernières, déplaçant le cœur de la cérémonie vers l'hommage de communauté des vivants rendu au défunt. En ce sens, Luther sépare la communauté des morts de celle des vivants. Cette rupture théologique trouve sa traduction spatiale dans l'augmentation du nombre de nouveaux cimetières extérieurs dès les premières années de la Réformation. Si, en France pendant des guerres de religion, on voit se multiplier les refus non seulement catholiques, mais aussi protestants de se faire enterrer dans le même espace par crainte de pollution<sup>6</sup>, Luther ne préconise pas l'enterrement hors les murs pour des raisons de pureté des lieux consacrés ou des âmes de ses fidèles, mais il l'inscrit dans une critique plus générale de l'économie traditionnelle du Salut.

Balayant messes pour les morts, Purgatoire, indulgences et prières d'intercession, le Réformateur affirme une certaine indifférence à l'égard du lieu d'inhumation, comme il avait évacué la question de la sacralité de l'église qui ne devenait plus que le lieu de rassemblement d'une communauté de fidèles et de diffusion de la Parole<sup>7</sup>. La *sola fide* frappe d'obsolescence l'enterrement *ad sanctos* ou la notion de terre consacrée<sup>8</sup>. Dès 1526, des théologiens luthériens résument ces principes lors du synode de Homberg, en Hesse, en réaffirmant l'indifférence du lieu d'inhumation choisi, qu'il soit dans un cimetière autour d'une église ou dans un champ.

L'année suivante, en 1527, Luther précise cet avis en se prononçant explicitement pour les cimetières hors les murs, dans un traité consacré à la fuite face à une épidémie (*Ob man vor dem Sterben fliehen möge*) dont

- 
- 6 Sur cette question, voir les brillantes contributions de Jérémie Foa, « Marques et contremarques. La dimension spatiale des conflits entre protestants et catholiques au début des guerres de religion (1560-1574) », *Travaux de l'Institut de géographie de Reims*, n° 121-122, vol. 31 (2005), p. 103-117 et « An unequal apportionment. The Conflict over Space Between Protestants and Catholics at the Beginning of the Wars of Religion », *French History*, 20-4 (2006), p. 369-386. Également : Penny Roberts, « Contesting sacred Space : burial disputes in 16th century France », dans Bruce Gordon et Peter Marshall (dir.), *The Place of the Dead: Death and Remembrance in Late Medieval and Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 131-148.
- 7 Joseph L. Koerner, « Reforming the Assembly », dans Bruno Latour et Peter Weibel (dir.), *Making Things Public : Atmospheres of Democracy*, catalogue de l'exposition du Zentrum für Kunst und Medientechnologie de Karlsruhe, Cambridge (Mass.)-London, MIT Press, 2005, p. 404-433.
- 8 Sur cette notion au Moyen Âge, Michel Lauwers, *La Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 2006.

les dernières pages examinent la question du déplacement de cimetières. Reprenant les traités médicaux les plus lus depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, le Réformateur soutient cette solution. Il adjoint à ces arguments hygiénistes une argumentation biblique, avançant l'exemple du fils de la veuve de Naïm (Luc 7, 12) et celui du tombeau du Christ hors de Jérusalem. Très vite, les adversaires de Luther associent, malgré la connaissance de cas antérieurs à la Réformation, réforme luthérienne et déplacement de cimetières<sup>9</sup>.

S'il est incontestable donc que l'argument hygiéniste, porté en blason par les ordonnances urbaines, joue un rôle important, on note cependant un glissement progressif qui assimile les déplacements de cimetières à une pratique spécifiquement protestante, à la fois un signe d'appartenance confessionnelle et l'objet de conflit. Le terme même de peste, au cœur de la justification des défenseurs de l'extériorisation du cimetière, subit à cette même époque un glissement de sens en devenant synonyme d'hérésie. Le cas du cimetière de Leipzig qui a été bien étudié par Craig Koslofsky, illustre tout particulièrement la cristallisation des conflits confessionnels autour des cimetières<sup>10</sup>.

#### L'EXEMPLE DE LEIPZIG : LE CIMETIÈRE COMME OBJET DE CONFLIT ENTRE LUTHÉRIENS ET CATHOLIQUES

Leipzig, qui est une des villes les plus importantes du duché de Saxe, resté catholique, s'est imposée, en tant que ville universitaire, comme un des fers de lance d'opposition à Wittenberg. En 1519, elle accueille la première grande controverse de Luther contre le théologien Jean Eck. La ville est d'emblée divisée : la Réformation séduit les marchands et les artisans, tandis que les ordres religieux et l'université réaffirment fortement leur fidélité à l'Église romaine. Dans ce contexte tendu que prélude un premier conflit autour du refus de l'extrême-onction vers 1520 par certains luthériens, le conseil de ville, gagné par la Réformation, promulgue, le 13 janvier 1536, avec l'appui du duc de Saxe, pourtant fervent catholique, une ordonnance interdisant les inhumations à l'intérieur de la ville pour les restreindre au cimetière Saint-Jean, un cimetière extérieur, agrandi à cette fin. D'après une chronique urbaine, cette décision, qui s'appuyait sur des arguments hygiénistes inspirés par le médecin du prince, Heinrich Stromer, provoque

9 Craig Koslofsky, *Reformation of the Dead: Death and Ritual in Early Modern Germany, 1450-1700*, London, Macmillan, 2000.

10 *Ibid.* On peut se reporter aussi à l'article de Craig Koslofsky sur le même sujet paru dans Bernhard Jussen et Craig Koslofsky (dir.), *Kulturelle Reformation. Sinnformationen im Umbruch 1400-1600*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1999.

une résistance violente de la part de l'université de Leipzig, mais aussi des dominicains installés dans la ville dont une partie des revenus provenait des inhumations dans le cimetière de leur monastère. Cette première opposition aboutit à un affrontement presque physique quand, en mars 1536, un maître et un professeur de l'université meurent successivement, après avoir émis le voeu d'être enterrés dans le cimetière de la ville. Le conseil, conformément à l'ordonnance, interdit l'enterrement et envoie, si l'on en croit la plainte envoyée par l'université, une troupe de sept hommes, issus des corporations des fourreurs et des forgerons pour garder l'entrée du cimetière de la ville contre une inhumation illégale. Faisant appel au duc, les opposants obtiennent une autorisation exceptionnelle. Leur véhémence pousse finalement le duc Georges à accorder, deux mois plus tard, le privilège exceptionnel aux membres de l'université d'être enterrés dans les murs.

La vivacité de la réaction du corps académique et des dominicains mettait en jeu à la fois des questions de prestige et de privilèges et des questions confessionnelles. Tout d'abord, l'interdiction frappant les cimetières *intra muros* menaçait les intérêts des dominicains qui ouvraient une partie de leur monastère aux enterrements moyennant des versements substantiels. Pareillement, les membres de l'université tiennent à préserver le privilège d'être enterrés en terre consacrée dans les murs. La nouvelle ordonnance en revanche privilégiait le clergé paroissial à qui devait échoir la gestion du cimetière extérieur. Le conflit contre l'ordonnance ducale et urbaine se doublait d'une concurrence sous-jacente entre le clergé paroissial – naturellement favorable à l'ordonnance – et l'université soutenue par les dominicains.

Mais surtout le refus unanime des théologiens de l'université de Leipzig et des dominicains, rejoints par l'évêque de Merseburg, est animé par l'identification progressive, au cours des dix dernières années précédant le débat, entre cimetières *extra muros* et Réformation. Les catholiques de Leipzig, en effet, n'ont pas seulement sous leurs yeux les exemples de Nuremberg et Wittenberg, où l'arrivée de la Réformation avait coïncidé avec le déplacement des cimetières, mais à Leipzig même, plusieurs événements avaient renforcé cette assimilation. La querelle des cimetières commence dès 1529 quand se multiplient les cas de refus de l'extrême-onction. Le 24 août de cette année, le duc ordonne au prévôt de Saint-Thomas, d'interdire l'inhumation aux personnes qui auraient rejeté les derniers sacrements. Les luthériens sont alors obligés d'enterrer, avec force hymnes et processions, leurs morts, hors de la ville, parfois à Wittenberg même qui est à une journée de voyage, et de rendre ainsi visible leur communauté. L'expulsion des luthériens hors des cimetières

urbains et leur choix délibéré de se faire enterrer selon le rituel défini par Luther accentue donc, avant que n'éclate la querelle du nouveau cimetière de Leipzig, l'association entre luthéranisme et cimetières *extra muros*, renforçant l'opposition farouche des membres de l'université de Leipzig. Ainsi lorsqu'ils supplient le duc de revenir sur son ordonnance, ils décrivent l'inhumation hors les murs comme le cheval de Troie de la nouvelle foi.

Cette même année 1536 est réédité l'ouvrage d'un des principaux ennemis de Luther, un ancien protestant revenu dans le giron de l'Église, Georg Witzel, qui défend dans *Von den Todten und yhren Begrebnus*, la tradition d'intercession pour les morts, les messes funéraires et les enterrements dans le cimetière autour de l'église<sup>11</sup>. Il s'attaque à l'indifférence des protestants vis-à-vis des lieux d'inhumation, une division impie de la communauté des chrétiens qui coupe ce précieux lien entre eux. « Nous sommes en train d'atteindre un point où les chrétiens ne tolèrent plus un corps mort dans la ville. À l'inverse, l'un est porté dans un champ, ou dans tout autre coin (Dieu sait où) et enterré ». Cette séparation entre les morts et les vivants est nuisible aux deux car les morts seront oubliés dans leurs champs lointains, écartés de toute vie urbaine et ainsi non seulement se perdra leur mémoire, mais aussi sera enlevé hors de la vue des concitoyens un *memento mori*, qui conduira inévitablement à affaiblir leur piété. Dans une dernière partie de son traité, il examine les arguments hygiénistes et théologiques des protestants en faveur de l'enterrement dans les murs (l'enterrement d'Abraham et d'Isaac, de Rébecca et de Léa), sur une terre commune. Pour éviter l'accumulation de miasmes, il préconise des enterrements en profondeur. Enfin, il rappelle que les cimetières extra urbains avant la Réformation ne traçaient aucune séparation entre les vivants et les morts car les messes et les heures canoniques assuraient la continuité du lien d'intercession.

Cette position qui tend à associer cimetières extérieurs et Réformation est reprise par l'évêque de Merseburg à qui l'université et les dominicains ont fait appel, dans une lettre envoyée au duc lui exposant quelques réfutations : « souvent parce que ces sortes de cimetières sont établis par les "martiniens" [luthériens] dans les villes et que ceux-ci [les cimetières] vont amener les autres sépultures chrétiennes et lieu d'inhumation dans le mépris et le déclin ». Cette lettre restée sans succès, l'université décide d'adresser directement au duc une pétition le mettant en garde contre l'expansion « de la secte luthérienne ». Car, selon les auteurs de la pétition,

11 La première édition date de 1535, voir C. Koslofsky, *Reformation of the Dead...*, *op. cit.*, p. 49.

l'ordonnance sur les cimetières a été influencée insidieusement par les luthériens de Leipzig. Ils en soulignent le danger majeur, à savoir que « les vigies, les messes et l'intercession pour les morts, les funérailles, la *memoria* annuelle pour les morts tout comme les confréries des guildes ou des associations dont les revenus enrichissent le trésor commun, risquent de s'amenuiser et de tomber complètement en désuétude, de décliner et de disparaître ». Dans le passé, ajoutent-ils, artisans et gens de la ville assistaient aux messes funéraires et offraient leurs prières aux morts. La pétition analyse le déclin des intercessions comme la conséquence de l'extériorisation des cimetières.

Dans ces nombreux arguments, la séparation topographique des morts et des vivants est associée à l'interruption de l'intercession et donc à une idée spécifiquement luthérienne de la séparation des deux règnes, le règne temporel et le règne divin. La conjonction des enterrements punitifs annoncés par le duc contre les luthériens refusant l'extrême-onction, le soutien de Luther pour les cimetières extra urbains et surtout son indifférence proclamée à l'égard des lieux d'inhumation, accomplissent progressivement, mais sûrement, dans le discours de l'université une identification entre inhumation extérieure et adhésion à la foi luthérienne.

Les inhumations extérieures commandées par certaines ordonnances mettent donc en œuvre un conflit de privilèges, mais aussi un conflit confessionnel au cœur duquel se trouve la question du Salut et de l'efficacité d'une communauté chrétienne adjuvante par ses prières, comme le laisse entendre la proclamation du conseil catholique de Gmünd, en Souabe, à la fin du mois de septembre 1542. À cette date, alors que le mouvement évangélique a gagné une partie de la population, la peste se déclare. Le conseil met en garde ses concitoyens : « une telle division des âmes, une telle erreur dans une commune ne pouvaient rien engendrer d'autre que la peste car elle détruit l'union de la bourgeoisie, le bon ordre et les bonnes mœurs. » Le conseil prie donc qu'aucune personne tombant malade « ne se sépare de la communauté chrétienne, mais accepte le Saint-Sacrement et ne le méprise pas, au contraire, qu'elle patiente jusqu'à la réunion du prochain concile »<sup>12</sup>. D'autres conseils de ville annoncent à l'inverse, pour la préservation de cette communauté chrétienne, l'exclusion de tous ceux qui refuseraient l'extrême-onction, hors du cimetière, comme le fait la ville d'Offenburg dans son ordonnance ecclésiastique de 1560-1561, « au cas où un ou plusieurs auraient la prétention de se plaindre de notre

12 Cité par Ernst Wagner, « Die Reichstadt Schwäbisch-Gmünd in den Jahren 1531-1545 », *Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgeschichte*, 7 (1884), p. 7-17.

constitution chrétienne et, de plus, se seraient permis à dessein et contre tout droit de recevoir ailleurs les sacrements, se séparant par conséquent dans la vie présente de cette communauté, [...] qu'ils soient également séparés et exclus de notre cimetière »<sup>13</sup>. L'exclusion hors du cimetière chasse donc l'hérétique de la communauté de salut qu'est la ville.

## CONCLUSION

Encouragé par Luther, le déplacement de cimetière marque le basculement confessionnel d'une ville, provoque des querelles violentes entre fidèles de l'Église romaine et les adeptes du Réformateur. Si l'extériorisation du cimetière opérée sous l'impulsion de la Réformation engage une désacralisation et s'affirme comme un signe d'appartenance à la communauté protestante, elle propose surtout une nouvelle conception de la communauté urbaine.

En affirmant que la santé des vivants prime la proximité des morts avec ceux-ci, en séparant les deux communautés, les conseils de ville, comme ceux de Leipzig ou de Nuremberg, mettent fin à la double présence physique des vivants et des morts dans les villes, une présence qui accompagnait et symbolisait une présence spirituelle. La Réformation luthérienne propose ainsi indirectement, au-delà de sa critique et de sa reformulation de l'*ecclesia*, une autre pensée de la ville, du vivre ensemble. Si la fin de l'intercession consomme la séparation des deux règnes et l'impuissance du règne temporel à agir sur les décisions du règne spirituel, elle marque aussi dans les villes concrètement une nouvelle conception politique. La communauté urbaine cesse d'être une communauté de Salut, une communauté des morts, des vivants et des saints élaborée autour du modèle des deux corps de l'Église ; elle devient avant tout une communauté d'intérêts d'habitants, orientée vers un bien commun.

Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les conflits autour des interdictions d'inhumations pour des luthériens dans des villes catholiques ou des processions pour les morts catholiques dans les villes biconfessionnelles montrent à quel point la recomposition de la notion de ville est encore mouvante et qu'elle se joue autant dans les traités que dans les conflits dans et pour les espaces.

13 Ernst Batzer, « Neues über die Reformation in den Städten Gegenbach und Offenburg », *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheines*, n.s. 39 (1926), p. 63-83.



## TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Lucien Bély .....	7

### PREMIÈRE PARTIE

## Approches historiographiques

Les réformés français au cœur des conflits religieux (vers 1550-1659)	
Hugues Daussy .....	13
Les affrontements religieux en Angleterre et dans les îles Britanniques dans la première moitié du XVII <sup>e</sup> siècle	
François-Joseph Ruggiu .....	31

### DEUXIÈME PARTIE

## Faire la guerre, faire la paix

« Reconcilier les cœurs des subjects cy-devant divisez » : les commissaires des édits de pacification au temps des premières guerres de religion	
Jérémie Foa .....	61
Affrontements religieux, révoltes et guerres civiles. Formes et moyens d'une société divisée (XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècles)	
Pierre-Jean Souriac .....	89
Affrontements religieux, fractures politiques dans les provinces méridionales des Pays-Bas espagnols (1521-1579)	
Alain Lottin .....	115
Clercs de cour et clercs d'État dans les affrontements religieux européens (1500-1650)	
Benoist Pierre .....	141

## Les affrontements dans le Saint-Empire

Les conflits confessionnels autour des espaces urbains  
dans l'Empire au xvi<sup>e</sup> siècle

**Naïma Ghermani** ..... 165

École, université et affrontements religieux  
dans le Saint-Empire

**Jean-Luc Le Cam** ..... 175

L'invention de la coexistence confessionnelle  
dans le Saint-Empire (1555-1648)

246

**Christophe Duhamelle** ..... 223

Table des matières ..... 245